ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE GÉRANT

BEEP
SARL au capital de 40 000 €
Siège social : 6, rue Nourissat
21000 DIJON
824 505 911 RCS DIJON

Par Assemblée Générale du 19.12.2025, les associés ont pris acte de la démission de Bernard Puthet de ses fonctions de gérant à compter du 19.12.2025 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis

AL26021347

TRANSFORMATION

HOLDING DE ST HUBERT
Société par actions simplifiée
Au capital de 280 000 €
Siège social : 4 Route de Beaune
21250 CORBERON
894.263.169 RCS DIJON

Aux termes des décisions prises par l'associé unique en date du 26/11/2025, il a été décidé, à compter du même jour, la transformation de la société HOLDING DE ST HUBERT en société à responsabilité limitée et la nomination de Monsieur Kevin FAIVRE demeurant Hameau de Villy-Le-Brûlé, 2A Chemin de la Grande Aige 21250 VILLY-LE-MOUTIER en qualité de Gérant.
Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes.
FORME :
ANCIENNE : Société par actions simplifiée.
NOUVELLE :Société à responsabilité limitée.
ADMINISTRATION :
ANCIENNE : Kevin FAIVRE,Président.
NOUVELLE : Kevin FAIVRE, Gérant.
Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL26021388

MODIFICATIONS MULTIPLES

EURL KEVIN FAIVRE
SARL au capital de 10 000 €
Route de Beaune 21250 CORBERON
517.966.891 RCS DIJON

L'associée unique a décidé, le 26/11/2025, à compter du même jour, la transformation de la société en société par actions simplifiée, l'adoption de KEVIN FAIVRE comme nouvelle dénomination et la nomination de la SARL HOLDING DE ST HUBERT,4 Route de Beaune, 21250 CORBERON, 894.263.169 RCS DIJON en qualité de Présidente, en remplacement de Kevin FAIVRE dont les fonctions de Gérant prennent fin.
Les nouvelles mentions sont les suivantes :
FORME : Ancienne : SARL.
Nouvelle :SAS.
DÉNOMINATION SOCIALE :
Ancienne : EURL KEVIN FAIVRE.
Nouvelle : KEVIN FAIVRE.
DIRIGEANT :
Ancienne : Kevin FAIVRE, Gérant.
Nouvelle : HOLDING DE ST HUBERT, Présidente.
PRÉEMPTION : Toute cession des actions même entre associés est soumise au respect du droit de préemption conféré aux associés.
AGRÉMENT : Les actions ne peuvent être cédées même entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix au moins.
RCS DIJON

AL26021392

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

KMCGF IMMO
SAS au capital de 1 000 €
4 Route de Beaune 21250 CORBERON
948.225.255 RCS DIJON

Le 26/11/2025, l'associée unique a décidé de nommer la SARL HOLDING DE ST HUBERT, 4 Route de Beaune 21250 CORBERON, 894.263.169 RCS DIJON, en qualité de Présidente, en remplacement de Kévin FAIVRE, Président démissionnaire

AL26021393

CHANGEMENT DE GÉRANT

KLC
SCI au capital de 1 500 €
Siège social : 4 Route de Beaune
21250 CORBERON
822.470.175 RCS DIJON

Aux termes des décisions unanimes des associées du 26/11/2025, il a été décidé de nommer la SARL HOLDING DE ST HUBERT, 4 Route de Beaune 21250 CORBERON,894.263.169 RCS DIJON, en qualité de Gérante, en remplacement de Kévin FAIVRE,Gérant démissionnaire

AL26021394

MODIFICATION DU CAPITAL

Mots d'Estime Conseils
Société par actions simplifiée
Au capital de 20 000 euros
porté à 707 400 euros
Siège social : Impasse Briquessou
21310 ARCEAU
931 711 261 RCS DIJON

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 19/12/2025 que le capital social a été augmenté de 687 400 euros par voie d'apport en nature.
L'article 9 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 20 000 euros.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 707 400 euros
POUR AVIS, Le Président.

AL26021396

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration d'utilité publique du captage « forage de la Tuilerie » Situé à MIREBEAU-SUR-BEZE

Par arrêté préfectoral du 18 décembre 2025 une enquête publique sera ouverte du jeudi 8 janvier 2026à 9h au lundi 26 janvier 2026 à 17h, soit 19 jours, sur les communes de Mirebeau-sur-Bèze et Oisilly portant sur la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux et de l'instauration des périmètres de protection du captage « forage de la Tuilerie » situé à Mirebeau-sur-Bèze, en vue de l'utilisation, du traitement et de la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine au profit de la commune de Mirebeau-sur-Bèze.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté à la mairie de Mirebeau-sur-Bèze (32 Grande Rue – 21310) et à la mairie de Oisilly (1 rue des Champs – 21310) et les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies.
Le dossier sera mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Côte-d'Or à l'adresse suivante :
https://www.cote-dor.gouv.fr (rubriques Actions de l'État > Environnement > Eau > Enquêtespubliques).
Les observations écrites pourront également être adressées avant la clôture de l'enquête au commissaire enquêteur, M. Daniel MARTIN, Ingénieur divisionnaire des Travaux Publics de l'État en retraite, à la mairie de Mirebeau-sur-Bèze, ainsi que par voie dématérialisée à l'adresse suivante :
ddt-serpe@cote-dor.gouv.fr
au plus tard le lundi 26 janvier 2026 à 17h.
Le commissaire enquêteur recevra les observations de toutes les personnes intéressées à la mairie de Mirebeau-sur-Bèze (salle du conseil municipal) les jeudi 8 janvier 2026 de 9h à 12h (ouverture de l'enquête), lundi 26 janvier 2026 de 14h à 17h (clôture de l'enquête) et à la mairie de Oisilly, le lundi 19janvier 2026 de 14h à 17h.
Pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, les personnes intéressées pourront prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur soit dans les mairies de Mirebeau-sur-Bèze et de Oisilly, soit à la préfecture de la Côte-d'Or – direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse à Dijon ou sur le site internet
http://www.cote-dor.gouv.fr

AL26021293

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration d'utilité publique du captage « source du Creux au Vau » Situé à MIREBEAU-SUR-BEZE

Par arrêté préfectoral du 18 décembre 2025 une enquête publique sera ouverte du jeudi 8 janvier 2026 à 9h au lundi 26 janvier 2026 à 17h, soit 19 jours, sur les communes de Mirebeau-sur-Bèze, Savolles et Magny-Saint-Médard portant sur la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux et de l'instauration des périmètres de protection du captage « source du Creux au Vau » situé à Mirebeau-sur-Bèze, en vue de l'utilisation, du traitement et de la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine au profit de la commune de Mirebeau-sur-Bèze.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté dans les mairies de Mirebeau-sur-Bèze (32 Grande Rue – 21310), Savolles (rue de Mirebeau - 21310) et Magny-Saint-Médard (11 rue de l'Eglise – 21310) et les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies. Le dossier sera mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Côte-d'Or à l'adresse suivante :
https://www.cote-dor.gouv.fr (rubriques Actions del'État > Environnement > Eau > Enquêtes publiques).
Les observations écrites pourront également être adressées avant la clôture de l'enquête au commissaire enquêteur, M. Michel GENEVES, Colonel en retraite de l'armée de terre, à la mairie de Mirebeau-sur-Bèze, ainsi que par voie dématérialisée à l'adresse suivante :
ddt-ser-pe@cote-dor.gouv.fr
au plus tard le lundi 26 janvier 2026 à 17h.
Le commissaire enquêteur recevra les observations de toutes les personnes intéressées à la mairie de Mirebeau-sur-Bèze (salle du conseil municipal) les jeudi 8 janvier 2026 de 9h à 12h (ouverture de l'enquête), lundi 26 janvier 2026 de 14h à 17h (clôture de l'enquête) et à la mairie de Savolles, le lundi 19 janvier 2026 de 14h à 17h.
Pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, les personnes intéressées pourront prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur soit dans les mairies de Mirebeau-sur-Bèze, de Savolles et de Magny-Saint-Médard, soit à la préfecture de la Côte-d'Or –direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse à Dijon ou sur le site internet
http://www.cote-dor.gouv.fr

AL26021295

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE D'UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET SUR LA DEMANDE DE DÉFRICHEMENT SUR LA COMMUNE DE MILLERY

Par arrêté préfectoral n° 1714, du 02/12/2025, est organisée du jeudi 8 janvier 2026 à 14h00 au lundi 9 février 2026 inclus à 17h00, soit 33 jours consécutifs, une enquête publique unique relative à la demande, de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol, et de la demande d'autorisation de défrichement sur le territoire de la commune de Millery, d'une puissance crête de 5 MWc, déposée par la société « SUNTI ».
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont une étude d'impact, l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale et d'autre part la demande d'autorisation de défrichement sont consultables :
- sur support papier à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon, au service urbanisme connaissance appui aux territoires (SUCAT) bâtiment A du lundi au vendredi sur rendez-vous.
- sur le site internet de la Préfecture, pendant toute la durée de l'enquête :
Accueil > Actions de l'État > Environnement > Energies renouvelables > Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
- sur support papier et sur un poste informatique en mairie de Millery, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.
- Sur un registre dématérialisé pour la consultation du dossier mis en place à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/6963
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions écrites sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Millery.
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées à Monsieur le commissaire enquêteur, par voie postale à la mairie de Millery siège de l'enquête, ou par courrier électronique avant la clôture de l'enquête soit le lundi 9 février 2026 avant 18h00 à l'adresse suivante :
- À l'adresse e-mail associée au registre dématérialisé :
enquete-publique-6963@registre-dematerialise.fr
Monsieur Daniel COLLARD, désigné en qualité de commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :en mairie de Millery aux jours et heures précisés ci-dessous :
- Jeudi 8 janvier 2026 de 14h00 à 18h00
- Samedi 17 janvier 2026 de 9h00 à 12h00
- Lundi 26 janvier 2026 de 14h00 à 17h00
- Lundi 9 février 2026 de 14h00 à 17h00
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
Madame Quitterie DEBESSE – Société SUNTI
Tel: 06 42 79 97 73
q.debesse@sunti.fr
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de madame la directrice départementale des territoires (direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse -21000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour accorder ou refuser les permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Millery, à la direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site internet de la préfecture :
Accueil > Actions de l'État > Environnement > Energies renouvelables > Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale des territoires,
Manuelle DUPUY

AL26021357





// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 05/01/2026
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Dossier Pouillenay et Gevrey-Chambertin : Urbanisme = Zone A du PLU
Pouillenay : Landes 3 a 30 ca 'EN REVOSSET' : E-0473
Gevrey-Chambertin : Parcelle en friche située hors aires AOC viticoles 12 a 54 ca 'RONCEVIE' : BK-0127
Dossier Marsannay-la-Côte : Urbanisme = Zone A du PLU
Marsannay-la-Côte : Parcelle de verger entièrement clôturée, arborée et bien entretenue - Présence portail et abri de jardin - Terres à vigne en AOC Marsannay 10 a 47 ca 'LA CHAMPAGNE HAUTE' : BS-0035
Marsannay-la-Côte : Jardins et vignes AOC Marsannay rouge et coteaux bourguignons 68 a 17 ca 'CHAMPFOREY' : BI-0126
Aiserey : Terres - Urbanisme : Zone A du PLU 2 ha 92 a 90 ca 'SUR LE CANAL' : ZC-0035—0036
Corrombles : Parcelles forestières – Urbanisme : RNU - 6 ha 20 a 16 ca 'LES VEAUX' : ZD-0012—0130—0179—0180
Puligny-Montrachet : Loué – Objectif : Maintien des sociétés exploitantes – vigne AOC MONTRACHET GRAND CRU – Urbanisme : RNU - 7 a 73 ca 'MONTRACHET' : AH-0066
Dossier Bouze-les-Beaune (21) – Remigny (71) – Chagny (71)
Libre – Vigne Aligoté
Bouze-lès-Beaune (21) : Urbanisme : Zone Avs du PLU - 26 a 39 ca 'SOUSLABORDE': C-0368
Remigny (71) : Urbanisme : Zone Av du PLUi Le grand Chalon - 27 a 55 ca 'LES COURTES TERRES' : A-0309—0314
Chagny (71) : Urbanisme : Zone A1 du PLU - 35 a 55 ca 'LA CORNAILLE' : AB-0315—0317
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/01/2026 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26021408

LEGATIS DIJON GENLIS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Charles-Alban PRIEUR, Notaire Associé de la SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 1 Place de l'Europe - Simone Veil avec bureau permanent à GENLIS (Côte d'Or), 25 Avenue de Sprendlingen, CRPCEN 21012, le 3 juin 2025,
A été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Alain ROUSSELET, retraité, et Madame Liliane FOURNIER, retraitée, demeurant ensemble à GENLIS (21110) 63 rue Paul Doumer.
Monsieur est né à DIJON (21000) le 5 décembre 1944
Madame est née à DIJON (21000) le 28 février 1945.
Mariés à la mairie de GENLIS (21110) le 11 septembre 1965 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité Française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, Le notaire.

AL26021414

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

2 PF INVEST
Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 100 000 euros
Siège social et de liquidation
39 rue de la Gare
21190 MEURSAULT
SIREN 809 057 375 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 2 juin 2025 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Patricia FOURNIER, demeurant 39 rue de la Gare - 21190 MEURSAULT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis, Le Liquidateur

AL26021324

NON DISSOLUTION

CHANAS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 41 Rue de Chanzy
Bât. A4
21000 DIJON
983 883 000 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2025, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS, La Présidente.

AL26021348

Les Experts Unis

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LONGA CALMA
Société par actions simplifiée
Unipersonnelle
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 Grande Rue
21 360 CHAUDENAY-LE-CHATEAU
794 333 799 R.C.S. DIJON

Selon une décision du 23/12/2025, l'Associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Olivier PONARD demeurant à CHAUDENAY-LE-CHATEAU (21360) – 2 Grande Rue, exercera les fonctions de Liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation et la correspondance sont fixés au siège social, soit à CHAUDENAY-LE-CHATEAU (21360) – 2 Grande Rue, adresse où devront être notifiés les actes et documents concernant la liquidation.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en annexe au R.C.S.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL26021351

DISSOLUTION

VOCALIB DEVELOPPEMENT
SASU au capital de 10 000 €
Siège social : 46 rue Alphonse de Lamartine
21600 LONGVIC
951 375 807 RCS DIJON

Aux termes de l'AG du 10/12/2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31/12/2025, et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur M. Muriel HENNEQUIN demeurant 46 rue Alphonse de Lamartine, 21600 LONGVIC avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 46 rue Alphonse de Lamartine 21600 LONGVIC adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL26021361

DISSOLUTION ANTICIPÉE

CG PRIM'
Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 7 000 €
Siège social et de liquidation :
3 Rue Jehly Bachellier,
21121 FONTAINE LES DIJON
813 598 620 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 25/09/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues parles statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur M. Gilles GAUCHEY, demeurant 3 Rue Jehy Bachellier - 21121 FONTAINE LES DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé 3 Rue Jehy Bachellier - 21121 FONTAINE LES DIJON.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL26021401

// CONSTITUTION

CONCIERGERIE DU MOULIN
Société par actions simplifiée
Unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 hameau de la Tuilerie
21170 LAPERRIERE SUR SAONE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 16/12/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : CONCIERGERIE DU MOULIN
Siège : 4 hameau de la Tuilerie, 21170 LAPERRIERE SUR SAONE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et dessociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Les prestations de conciergerie privée, allant de la gestion complète des locations saisonnières ou de courtes durées, à la gestion des réservations, le check-in et le check-out des locataires, l'assistance, l'intendance et la fourniture de services à la personne non réglementés tels que, sans exhaustivité, la remise de clés. La fourniture de petits déjeuners et la vente de boissons non alcoolisées. La fourniture et la mise en relation avec des prestataires extérieurs pour la réalisation d'activités à proximité des biens immobiliers où l'activité de conciergerie privée est réalisée.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : SP IMMOBILIER, Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros, ayant son siège social 4 Hameau de la Tuilerie, 21170 LAPERRIERE SUR SAONE,immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 933 483 703, représentée par les présentes par Madame Séverine BEURET, Présidente Directeur général : Madame Séverine BEURET, demeurant 4 hameau de la Tuilerie, 21170 LAPERRIERE SUR SAONE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS, Le Président.

AL26021251

SP BATIMENT
Société par actions simplifiée
Unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 hameau de la Tuilerie
21170 LAPERRIERE SUR SAONE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 16/12/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : SP BATIMENT
Siège : 4 hameau de la Tuilerie, 21170 LAPERRIERE SUR SAONE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Toutes activités d'entreprise générale du bâtiment, à savoir, maçonnerie,chauffage, plâtrerie, peinture et pose de revêtement de sols.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : SP IMMOBILIER, Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros, ayant son siège social 4 Hameau de la Tuilerie, 21170 LAPERRIERE SUR SAONE,immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro933 483 703, représentée par les présentes par Madame Séverine BEURET, Présidente
Directeur Général : Monsieur Pierre BEURET demeurant 4 hameau de la Tuilerie,21170 LAPERRIERE SUR SAONE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS, Le Président.

AL26021253

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nuits-Saint-Georges du 22/12/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : THAJA
Siège social : 8 rue Bergeret 21700 Nuits-Saint-Georges
Objet social : la propriété et la gestion de tous biens ou droits mobiliers ou immobiliers, la prise de participation dans toutes sociétés
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS
Capital social : 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Cession de parts : la cession de parts est libre entre associés ; elle est soumise à agrément des associés représentant les ¾ du capital pour toute cession à des tiers étrangers non associés à la société
Gérance : Aurélia GOUGES demeurant Cock Farm, Bardown Road – STONEGATE TN5 7EJ
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis, La Gérance.

AL26021350

AVIS DE CONSTITUTION

DÉNOMINATION : VORUS
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle
CAPITAL : 2 250 000 €
SIÈGE : 49 A Route de Challanges 21200 BEAUNE
OBJET : L'acquisition, la gestion, l'administration et la cession, sous toutes leurs formes, de tous biens, droits, parts d'intérêt, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer
DURÉE : 99 ans

ANNONCES LÉGALES

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix
AGRÉMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective des associés
PRÉSIDENT : Monsieur Vivien DUPONT demeurant 50 Bis Route de Verdun 21200 BEAUNE
IMMATRICULATION au RCS de DIJON

AL26021360

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/01/2026 il a été constitué une SCI dénommée:
SCI MORLON
Siège social: 27 rue adrien simmonot 21700 COMBLANCHIEN
Capital: 1.000 €
Objet: La société a pour objet :- la propriété, la jouissance, l'administration des immeubles et droits immobiliers à usage d'habitation, commercial, ou professionnel, composant son patrimoine.- l'achat de tous immeubles à destination d'habitation, commercial ou professionnel. Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets connexes.
Gérant: M. MORLON Florian 27 rue simmonot 21700 COMBLANCHIEN
Gérant: Mme MARC Aurore 27 rue simmonot 21700 COMBLANCHIEN
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de DIJON

AL26021375

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : BELECOME
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 10.000 €
SIEGE SOCIAL : 27 Rue Jean-François Champollion 21200 BEAUNE
OBJET : l'acquisition, l'administration et la gestion, par voie de location ou autrement,de tous immeubles et biens immobiliers ; la mise a` disposition, a` titre gratuit, d'un immeuble appartenant a` la société au profit d'un ou des associés
DUREE : 99 ans
APPORTS EN NUMERAIRE : 10.000 €
GERANCE : la société VICOME, société civile, au capital de 240 010 €, ayant son siège 3 bis Chemin du Malaquin Hameau de Varennes 21200 RUFFEY-LES-BEAUNE,immatriculée sous le numéro 933.736.019 RCS DIJON et la société VIA BELENA, société par actions simplifiée, au capital de 843 220 €, ayant son siège 27 Rue Jean-François Champollion 21200 BEAUNE, immatriculée sous le numéro 525.112.181 RCS DIJON
CESSION DE PARTS : toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire, y compris pour les cessions consenties aux ascendants ou descendants du cédant
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON

AL26021389

AVIS DE CONSTITUTION

DÉNOMINATION : LEJUL
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 1 000 €
SIÈGE : 24B Grande Rue 21700 QUINCEY
OBJET : L'acquisition, la gestion, l'administration et la cession, sous toutes leurs formes, de tous biens, droits, parts d'intérêt, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer
DUREE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix
AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective des associés
PRESIDENT : Monsieur Julien JANUSIEWIECZ demeurant 24B Grande Rue 21700 QUINCEY
IMMATRICULATION au RCS de DIJON.

AL26021403

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

GAEC DES PERRIERES

Groupement agricole d'exploitation en commun
Au capital social de 304 943,77 €
Les Perrières – 58330 CRUX LA VILLE
RCS NEVERS - N° 323 945 675

Suivant délibération d'AGE du 16 décembre 2025, les associés ont agréé à effet du même jour la transformation du GAEC DES PERRIERES en EARL DES PERRIERES,motivant la publication des insertions suivantes :
Dénomination : EARL DES PERRIERES
Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée
Siège social : Les Perrières – 58330 CRUX LA VILLE
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime et exploitation d'une installation de production d'électricité.
Durée : 99 ans, soit jusqu'au 28 février 2081, sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Capital social : 304 943,77 €
Gérance : Victor COINTE, demeurant 1 Les Perrières – 58330 CRUX LA VILLE
Cession de Parts : Toute cession de parts sociales sauf entre associés ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés.
Les modifications statutaires seront déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis et mention, la gérance

AL26021313

Maître Éric de LAGUERENNE
SELARL EDL AVOCAT
Avocat au barreau de BOURGES

SCEA DE MUNOT

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital social de 280.048,84 €
Munot - 58400 LA MARCHE
RCS de Nevers n°331786467

Aux termes d'une AGE des associés en date du 19 décembre 2025, il a été décidé :
- la démission de Monsieur Bernard VILAIN, de ses fonctions de gérant à effet au 1ermai 2025
- la prorogation de la société pour une nouvelle durée de 99 ans.
Les actes modificatifs seront déposés au RCS de Nevers.
Pour avis, La gérance.

AL26021326

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LA BONNE SAUCE RESTAURANT

EURL
Au capital de 1.000 euros
7 Place Guy Coquille
58000 NEVERS
945 021 756 RCS NEVERS

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 17/12/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 7 rue Etienne Litaud 58000 NEVERS,à compter du 01/12/2025.
Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis.

AL26021333

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GMTTRANSPORT

SAS au capital de 1800,00 €
Siège social : 4 ALLEE DES BEGONIAS
94700 MAISONS-ALFORT

Par assemblée générale extraordinaire du09/12/2025, il a été décidé
- de transférer le siège social au : 4 Chemin du Petit Champ Lieu-dit «Les Bertins» 58400 Narcy,à compter du 09/12/2025.
Président M. MEITE Gaoussou demeurant 4 Allée des Begonias94700 Maisons-Alfort .
Radiation au RCS de Creteil et immatriculation au RCS de Nevers 993838481
- de modifier l'objet social comme suit :
Commerce de voiture et de véhicules automobiles léger.

AL26021355

TRANSFORMATION

Suivant acte reçu par Me Léane MARECHAL, notaire associé de la « SCP Sébastien GASTINE, David CROIX et Léane MARECHAL, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à SANCERRE, Place Saint André, le 26 décembre 2025, il a été constatée la transformation de la société civile immobilière « SOCIETE HERBAGERE ET IMMOBILIERE DE LA THIERACHE, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 428 469 639, en groupement foncier agricole, à compter du 1er janvier 2026, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : GFA DE LA THIERACHESiège : MENESTREAU (58410), Mirebeau.
Objet : - La propriété, la gestion et l'administration par dation à bail uniquement de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.- Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation par voie de vente, d'échange ou d'apport en société, des immeubles apportés à la société et tous autres immeubles bâtis ou non bâtis, dont il pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition d'échange, apport ou autrement.- Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.
Durée : 99 ans à compter du jour de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital de : trente-huit mille cent dix euros 38 110,00 €.
Gérant : Monsieur Marc MALEZIEUX-DEHON.
La transformation sera portée au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis, Le notaire.

AL26021374

MODIFICATION DU CAPITAL

SAS ALEANE

Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 €
Siège social :16 Boulevard de la République
58000 NEVERS
921.198.131 RCS NEVERS

Aux termes des décisions prises par la collectivité des associés le 01/12/2025 et par le Président le 18/12/2025 le capital social a été augmenté par apport en numéraire à hauteur de 1 628 euros, pour être porté à 11 628 euros, par voie de création d'actions nouvelles.
Les statuts ont été modifiés en conséquence :
Ancienne mention : 10 000 €.
Nouvelle mention : 11 628 €

AL26021387

// GÉRANCE

SELARL JOUMIER-ROUSTIC
Notaire à Guérigny (58130),
1, rue Plouzeau

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Audrey ROUSTIC notaire à GUERIGNY (58130), 1 rue de Plouzeau, (CRPCEN n° 58015) le 18 décembre 2025 enregistré au SPFE de la NIEVRE le 23 décembre 2025, dossier 2025 00023081, référence 5804P01 2025 N00718.
Monsieur Michaël Guérino Pierre MARINELLI, demeurant àMORNAY-SUR-ALLIER (18600), 26 rue de Neuvy le Barrois, né àNEVERS (58000), le 26 août 1972, célibataire a cédé à : Monsieur Jorys Yves Rémy Emile FABRE, demeurant à POUGUESLES EAUX (58320), 22, rue des Petites Fontaines, né à TOULON(83000), le 12 août 1981, époux de Madame Charlène Annie Françoise WASYLYSZYN,

Un fonds de commerce de fabrication associée à la vente de pizza à emporter et à consommer sur place, restauration rapide (avec livraison), exploité à GUERIGNY (58130), 54 Grande Rue, moyennant le prix de VINGT MILLE EUROS(20 000,00 euros) avec entrée en jouissance au 18 décembre 2025.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître Audrey ROUSTIC, notaire à GUERIGNY (58130) 1 Rue de Plouzeau, où domicile a été élu dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales.
Pour unique insertion, Maître Audrey ROUSTIC.

AL26021404

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans le journal «TERRES DE BOURGOGNE» en date du19/12/2025, concernant la société civile immobilière **COLBERT IMMOBILIER 58**, au capital de 1 000 euros, immatriculée au RCS de NEVERS.
Il convenait de lire concernant le siège social :
1 rue Henri Barbusse 58130 GUERIGNY,
et non :
10 Avenue Colbert 58000 NEVERS.
Le reste de l'annonce demeure inchangé.

AL26021337

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes de Montenoison, Arthel et Dompierre-sur-Nièvre

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CONCERNANT LE PROJET D'ÉLABORATION DE LA CARTE COMMUNALE POUR CHACUNE

Par arrêtés en date du 16 décembre 2025, les Maires des communes de Montenoison, Arthel et Dompierre sur Nièvre ont ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant le projet d'élaboration de la carte communale pour chacune.
L'enquête se déroulera dans les mairies de MONTENOISON-ARTHEL –DOMPIERRE SUR NIEVRE :
du lundi 05 janvier 2026 au 23 janvier 2026, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier (incluant les avis des Personnes Publiques Associées) sera mis à disposition du public et pourra êtreconsulté en mairie.Mme Bernadette COSTE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.elle recevra le public en mairie pour recueillir les observations orales ouécrites aux dates suivantes :
MAIRIE DE MONTENOISON : le lundi 05 janvier 2026 de 13h30 à 16h30 et le jeudi 22 janvier 2026 de 9h00 à12h00
MAIRIE D'ARTHEL : le mardi 06 janvier 2026 de 9h00 à 12h00 et le jeudi 22janvier 2026 de 14h00 à 17h00
MAIRIE DE DOMPIERRE SUR NIÈVRE : le mardi 06 janvier 2026 de 14h00 à16h00 et le vendredi 23 janvier 2026 de 9h00 à 13h00
Les observations pourront être déposées :-Sur le registre papier disponible en mairie,
- Adressées par courrier à l'attention du commissaire enquêteur aux adresses suivantes à l'attention du commissaire enquêteur :
Mairie de MONTENOISON 27 rue du bourg 58700 MONTENOISON
Mairie d'ARTHEL 1 place de la Mairie 58700 ARTHEL
Mairie de DOMPIERRE SUR NIÈVRE 17 rue du bourg cidex 508 58350 DOMPIERRE SUR NIEVRE
- Transmises par courriel :
mairiemontenoison@orange.fr, mairiearthel@orange.fr, mairiedompierresurnievre@orange.fr
À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie dès réception.
Cette enquête constitue une étape importante du projet de carte communale pour chacune des communes, document qui permettra de définir les secteurs destinés à l'urbanisation et ceux à préserver.
Les Communes invitent l'ensemble des habitants à participer et à exprimer leurs observations pour leur Commune.
Renseignements :
Mairie de MONTENOISON tél 03.86.60.10.42 – mairiemontenoison@orange.fr
Mairie d'ARTHEL tél 03.86.60.10.30 - mairiearthel@orange.fr
Mairie de DOMPIERRE SUR NIÈVRE tél 03.86.69.21.65 - mairiedompierresurnievre@orange.fr

AL26021231

// DIVERS

CONVOCATION ASSEMBLEES GENERALE

Les sociétaires des Caisses locales d'assurances mutuelles agricoles de
DU HAUT NIVERNAIS, REGION DE CORBIGNY, LES BORDS DE LOIRE, GRAND NEVERS, BAS NIVERNAIS, L'ABRON, LES LACS DU MORVAN, ENTRE LOIRE ET ALLIER, REGION MOULINS ENGILBERT, POUILLY SUR LOIRE, LA CHARITE SUR LOIRE, PUISAYE LOIRE ET NOHAIN, BRINON SUR BEUVRON, LES AMOGNES, CANTON DE PREMERY, BAZOIS, SAINT SAULGE, MONT SAINT ALBAN, HAUT MORVAN, SUD MORVAN
sont convoqués en Assemblée générale
le 3 février 2026 à 10 h dans les locaux Groupama situés 4 Esplanade Walter Benjamin 58 000 NEVERS
à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente, lecture des rapports d'activité et financier du Conseil d'administration,
- lecture du rapport de la Commission de contrôle et de surveillance,
- approbation des comptes annuels,
- affectation du résultat de l'exercice clos,
- nomination des membres de Commission de contrôle et de surveillance (le cas échéant),
- renouvellement d'administrateurs (le cas échéant)
- nomination d'administrateurs (le cas échéant),
- remplacement d'administrateurs (le cas échéant)
- et pouvoirs en vue des formalités.
Pour le cas où l'Assemblée générale présentement convoquée ne pourrait se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis, les sociétaires sont avisés qu'ils seront convoqués à l'Assemblée générale ordinaire de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.

AL26021279

SCP GUYARD & BLOINSCP BLOIN
Notaires à Châtillon-en-Bazois (Nièvre)
3, rue Saint Goar
Bureaux annexes
à La Machine-Saint Saulge
et Moulins-Engilbert

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 03/03/2022, Melle Marie Thérèse GAUJOUR, Retraitée, demeurant à SAINT-SAULGE (58330) 5 faubourg de Nevers, née à NEVERS (58000), le 01/03/1936, célibataire, décédée à LA CHARITE-SUR-LOIRE (58400) le 13/07/2025, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Denis BLOIN, Notaire Associé à CHATILLON-EN-BAZOIS (58110) 3 rue Saint Goar, B.P. 14, le 17/12/2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Denis BLOIN,Notaire à CHATILLON-EN-BAZOIS, référence CRPCEN : 58026, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL26021400

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL LE MARSALA

SARL en liquidation
Au capital social de 7.622,45 euros
Siège social : 7, avenue Jules Renard
58800 Corbigny
Siège de liquidation :
10ter, avenue Jules Renard
58800 Corbigny
RCS Nevers 347 541 468

Le 19.12.2025, l'AGOA a approuvé les comptes de liquidation, à déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.
La société sera radiée au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL26021345

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

NON DISSOLUTION

VINS DE TERROIR

Société à responsabilité limitée
Unipersonnelle
Au capital de 500 euros
Siège social : Lot Les Masettes
58300 AVRIL SUR LOIRE
531 085 546 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2021, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis, La Gérance

AL26021405

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)
16 Boulevard de la République

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une AG du 06/12/2025, la SCI BOURGOGNE LOCATION au capital de 1 000,00 € ayant son siège social à NEUVY SUR LOIRE (58450),la Couarde, SIREN 482161759 de NEVERS, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Sylvie PANNETIER épouse CHABIN demeurant à NEUVY SUR LOIRE (58450) 290 chemin de la Couarde,de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 06/12/2025.
Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis.

AL26021425

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement le 12/12/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : VANESSA SEDLAK PHOTOGRAPHIES.
Siège social : Les Senots, 58160 LA FERMETE.
Objet social : la réalisation de prestations photographiques, vidéos, retouches d'images,création de contenus numériques, reportages pour particuliers et professionnels, la vente de produits dérivés et supports visuels, la formation et tous services connexes liés à l'image.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros.
Gérance : Madame Vanessa SEDLAK, demeurant Les Senots 58160 LA FERMETE, assure lagérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL26021317

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 22.12.2025, constitution de la Société par Actions Simplifiée Uniperssonnelle :
Dénomination sociale : BRIOCHE VAGABONDE
Capital social : 1 000 euros
Siège social : 3, Village de Craux 58300 LAMENAY-SUR-LOIRE
Objet en France et à l'étranger : La restauration rapide, notamment par l'exploitation d'un food-truck itinérant spécialisé dans les sandwichs briochés salés et les pâtisseries,incluant la préparation, fabrication et vente de ces plats, desserts et boissons non alcoolisées, L'organisation et la prestation de services de restauration lors d'événements privés ou publics, tels que mariages, anniversaires, réunions d'entreprise, séminaires ou tout autre type de rassemblement, avec possibilité de prestations personnalisées, La participation à des événements gastronomiques, marchés locaux, foires, festivals, et autres manifestations culturelles ou commerciales, Et plus généralement : Toute activité connexe ou complémentaire permettant de développer ou de diversifier les activités sus mentionnées, dans le respect des lois et règlements en vigueur, La création,l'acquisition, l'exploitation, la location ou la gestion de tous établissements ou fonds de commerce se rattachant directement ou indirectement aux activités susmentionnées, La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Président : Rose SOLIGNAC, demeurant 3, Village de Craux - 58300 LAMENAY-SUR-LOIRE
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité dès lors que ses actions sont libérées des versements exigibles et inscrits en compte à son nom.
Clauses d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité de plus de cinquante pourcent des voix des associés disposant du droit de votes pour les cessions entre associés, et statuant à la majorité de plus des deux tiers des voix des associés disposant du droit de votes pour les cessions au profit de tiers non associés, y compris les ascendants ou descendants du cédant.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL26021332

Maître Sylvia JOUMIER
Notaire à Lucenay-les-Aix (Nièvre)
2, route de Dornes

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sylvia JOUMIER, notaire à LUCENAY LES AIX (58380) le 25 septembre 2025, enregistré à SERVICE DE LA PUBLICITÉ FONCIÈRE ET DE L'ENREGISTREMENT NIÈVRE, le 20/10/2025 dossier n°202500018780 référence 5804P01 2025 N 00696, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : VILOTTE IMMOBILIER.
CAPITAL SOCIAL : MILLE EUROS (1 000,00 €), divisé en 100 parts de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.
SIÈGE SOCIAL : DORNES (58390), 41 Route de Moulins.
OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
DURÉE : 99 ans années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
RCS : NEVERS
APPORTS EN NUMÉRAIRE : Monsieur Florent VARÊME fait apport à la SOCIETE,en numéraire d'une somme totale de DIX EUROS (10,00 €). Madame Carine VILOTTE fait apport à la SOCIETE, en numéraire d'une somme totale de NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS (990,00 €).
GÉRANCE : Madame Carine VILOTTE, demeurant à DORNES (58390), 41,route de Moulins.
Pour avis.

AL26021431

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

SNC TALVAT

Société en Nom Collectif
Capital : 4.775 €
1 rue du Moulin à vent
89260 THORIGNY SUR OREUSE
RCS SENS 793.856.709

Au terme de l'AGE du 01/12/2025, l'assemblée générale a décidé de transformer la société en nom collectif en société à responsabilité limitée, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts régissant désormais la société, de modifier la dénomination pour retenir « PREST'TALVAT, et d'ajouter les activités suivantes :Réalisation de tous travaux ruraux ainsi que toutes prestations de services dans le domaine agricole et rural ; Achat-vente de tous produits agricoles, Prestation de stockage,Production d'énergie renouvelable, de nommer M.Valentin TALVAT en qualité deco-gérant.
Il n'a été apporté aucune modification à sa durée, son siège.
Les nouveaux statuts ont été adoptés ; en conséquence
Anciennes mentions :
Forme : SNC
Dénomination : SNC TALVAT
Objet : prestations de travaux agricoles et la location de matériel à titre secondaire,terrassement.
Gérants associés : M.Yannick TALVAT et Mme Angélique TALVAT demeurant 1 rue du Moulin à Vent 89260 THORIGNY SUR OREUSE
Nouvelles mentions :
Forme : SARL
Dénomination : PREST'TALVAT
Objet : Prestations de travaux agricoles et réalisation de tous travaux ruraux ainsi que toutes prestations de services dans le domaine agricole et rural ; Location de matériel,Terrassement, Achat-vente de tous produits agricoles, Prestation de stockage, Production d'énergie renouvelable
Gérance : M.Yannick TALVAT, Mme Angélique TALVAT demeurant 1 rue du Moulin à Vent 89260 THORIGNY SUR OREUSE et M.Valentin TALVAT demeurant 16 bis des vaux renard 89100 SALIGNY
Mention sera faite au RCS de SENS
Pour avis

AL26021250

CHANGEMENT DE GÉRANT

DOMAINE DES PÉRÉGRINS

SCEV au capital de 227 400 €
Siège social : 1 route de Lichères
89310 POILLY-SUR-SEREIN
381 217 371 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Laurent MOREAU de ses fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance.

AL26021335

MODIFICATIONS MULTIPLES

AMBULANCE DU SEREIN

Société par actions simplifiée
Au capital de 2 489 370,00 euros
Siège social : 6 rue du Colonel Rozanoff
89000 Auxerre
531 025 419 RCS AUXERRE

Par délibération en date du 24 décembre 2025, la collectivité des actionnaires a :
- constaté que la réduction de capital se trouvait définitivement réalisée, et en conséquence, que le capital se trouvait ramené à la somme de 2 353 540 €.
- décidé d'ajouter à l'objet social l'activité suivante « la production d'énergie »
- a décidé de transformer la société par actions simplifiée en société à responsabilité limitée à compter du 1er janvier 2026. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme :
Ancienne mention : société par actions simplifiée.
Nouvelle mention : société à responsabilité limitée.
Administration :
Ancienne mention :Monsieur Romain RENARD, président.Monsieur Olivier BORDAS, directeur général.
Nouvelle mention :Monsieur Romain RENARD, gérant.Monsieur Olivier BORDAS, gérant.
Pour avis, le Président.

AL26021356

CHANGEMENT DE GÉRANT

COMPERAT CO-PRODUITS PERE ET FILS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 230.000€
Siège social : 26 rue Bourneil
89000 AUXERRE
RCS AUXERRE 529 824 153

L'assemblée générale ordinaire des associés de la SARL COMPERAT CO-PRODUITS PERE ET FILS tenue le 1er décembre 2025 a constaté :
- La démission de Monsieur Joël COMPERAT de sa fonction de cogérant à compter du même jour
- Le maintien dans leur fonction de cogérants de Monsieur Mickaël COMPERAT et Monsieur Eric COMPERAT.
Les articles des statuts sont modifiés en conséquence.
Pour avis et insertion
Maître Sophie GARNIER, Notaire.

AL26021358

CHANGEMENT DE GÉRANT

PLAINES ET FORETS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7.622,45 €
Siège social Les Prés du Bois
89144 LIGNY LE CHATEL
R.C.S. : 381 112 812 AUXERRE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 23 décembre 2025, les associés ont pris acte de la démission de Mr Philippe PROU de sa qualité de gérant, et ont décidé de nommer en qualité de nouveau gérant, en remplacement de ce dernier : Mr Alexis PROU demeurant à LIGNY LE CHATEL (89144), 5 rue des Pépinières, Les Prés du Bois, né à AUXERRE (89000), le 8 décembre 1997, pour une durée indéterminée.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.
Pour insertion, le Gérant.

AL26021362

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

CHANGEMENT DE GÉRANT

LIGERON FERMETURES

SARL au capital social de 5.000,00 Euros
Siège social : AUXERRE (89)
52 rue du Moulin du Président
N° SIREN : 539539866

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Claire MOREAU, notaire à AUXERRE

ANNONCES LÉGALES

(89), 5 rue Marcelin Berthelot, en date du 22/12/2025, les associés ont accepté la démission de Monsieur Daniel LIGERON, demeurant à PERRIGNY (89), 3 rue de la Forge, de sa fonction de co-gérant de la SARL dénommée LIGERON FERMETURES.
En conséquence, Monsieur Thomas LIGERON, demeurant à PARON (89) 24 route des Puits, est désormais le seul et unique gérant de la SARL dénommée LIGERON FERMETURES.
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE (89).
Pour avis, Le notaire.

AL26021382

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges
ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs
18230 SAINT DOULCHARD
tél. : 02 48 70 95 81

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

TEAM 105

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50.000€
Siège social : 6 avenue Gambetta
89000 AUXERRE
Immatriculée au R.C.S. à AUXERRE
Sous le n° 879 698 454

Aux termes d'un acte d'associé unique en date du 22 décembre 2025, il a été pris acte de la démission de Monsieur Vincent GRACIA de ses fonctions de président a compter de cette même date, la société IASB HOLDING, SARL au capital de 3.565.000€ - siège social : 33 boulevard Vauban - 89000 AUXERRE - R.C.S. AUXERRE 885 330 233 ayant été désignée en qualité de personne morale nouvelle présidente, et la société GROUPE ENJOY, SAS au capital de 1.000€ - 33 boulevard Vauban - 89000 AUXERRE - R.C.S.AUXERRE 918 704 933, ayant été désignée en qualité de directeur général personne morale, ces désignations étant effectives au 22 décembre 2025.
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour insertion,Maître Pierre GUILLET,
Avocat spécialement mandaté

AL26021386

LDS GROUPE

TRANSFORMATION

Groupement Agricole d'Exploitation

En Commun reconnu MARGNAC
Au capital de 391 824,46 euros
Siège social : 89160 PACY SUR ARMANCON
332 950 914 RCS AUXERRE

Suivant délibération en date du 31 décembre2025, la collectivité des associés a préalablement modifié son objet social, la dénomination puis décidé à l'unanimité, la transformation de la Société en société civile à compter du 31décembre 2025, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 391824,46 euros, divisé en 25 702 parts sociales d'environ 15.24 euros chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Objet : Ancienne mention : l'exploitation des biens agricoles apportés par les associés, achetés ou pris à bail par lui ou mis à sa disposition par ses membres généralement toutes activités se rattachant à cet objet pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement et soient conformes aux textes régissant les GAEC.
Nouvelle mention : l'acquisition de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits biens dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société, l'acquisition et la gestion de tous portefeuille de titres ou de valeurs mobilières, et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.
Dénomination :
Ancienne mention : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu MARGNAC
Nouvelle mention : SC MARGNAC
Monsieur Arnaud MARGNAC et Monsieur Christophe MARGNAC, gérants, ont été confirmés dans leurs fonctions à la date de la transformation de la Société.
Pour avis, La Gérance.

AL26021418

// GÉRANCE

KARLOU
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 Place Maréchal Leclerc
89000 AUXERRE
825 182 629 RCS AUXERRE

FIN DE LOCATION GÉRANCE

Le contrat de gérance-mandat intervenu suivant acte sous seing privé du 16 Mars 2017 entre La société B&B HOTELS, société par actions simplifiée au capital de 16 318236,88 euros, dont le siège est 271 rue du Général Paulet 29200 BREST, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST, sous le n° 378 047 500, et
La société KARLOU, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 9 Place Maréchal Leclerc 89000 AUXERRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE, sous le n° 825 182 629,
Portant sur le fonds de commerce d'hôtel situé rue d'Athènes - Zone d'activités de Macherin, 89470 MONETEAU,
A été résilié à effet du 08 Octobre 2025.
Pour avis,Le Président

AL26021226

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est averti qu'en exécution de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2025-479 du 03 décembre 2025, du Code de l'environnement et du Code de l'urbanisme, une enquête publique relative à la demande de deux permis de construire pour l'implantation d'un parc photovoltaïque porté par la SAS GRIMAULT JOUANCY SOLAIRE, d'une emprise de 39,77 ha (surface clôturée) et d'une puissance totale de 33,84 MWc sur le territoire de la commune de GRIMAULT.
Cette enquête se déroule en mairie de GRIMAULT, siège de l'enquête, pendant32 jours consécutifs, du lundi 12 janvier 2026 (09 h) au jeudi 12 février 2026 (17 h).
Pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, le public peut prendre connaissance du dossier,contenant l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse à cet avis, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.Monsieur René MOREAU est désigné commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Christian CHARBONNIERAS est désigné commissaire enquêteur suppléant pour diligenter l'enquête.
Monsieur René MOREAU recevra, en personne, au sein de la mairie de GRIMAULT, les observations et propositions éventuelles du public, écrites ou orales, de la manière suivante :
- lundi 12 janvier 2026 de 09 h à 12 h
- jeudi 22 janvier 2026 de 14 h à 17 h
- mardi 03 février 2026 de 14 h à 17 h
- jeudi 12 février 2026 de 14 h à 17 h
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-ep-grimault@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
- soit par écrit au siège de l'enquête :
sur le registre « papier » déposé en mairie de GRIMAULT(1, Rue de la Mairie - 89310 GRIMAULT)
- ou courrier adressé à la mairie de GRIMAULT, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur.
Le dossier est également consultable sur le site Internet des services de l'État : www.yonne.gouv.fr (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes Publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public à la Préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur en Préfecture, en mairie de GRIMAULT, ainsi que sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne,pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
La décision d'accorder ou de refuser les permis de construire sera prise au nom de l'État par arrêté du Préfet de l'Yonne.
Des informations complémentaires sur le dossier de demande peuvent être obtenues auprès de :Monsieur Jean-Baptiste HANOTTE, Chef de projets solaires/éoliens pour le Groupe Voltalia - 45, Impasse de la Draille - 13290 AIX-EN-PROVENCE
Email : jb.hanotte@voltalia.com

AL26021086

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LA COMMUNE D'ÉTAIS-LA-SAUVIN

Le public est averti qu'en exécution de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2025-482du 17 décembre 2025, du Code de l'environnement et du Code de l'Urbanisme, une enquête publique relative à la demande de quatre permis de construire pour l'implantation d'un parc agrivoltaïque porté par la SAS ÉTAIS ÉNERGIES (groupe VALOREM), d'une emprise de 63 ha (surface clôturée) et d'une puissance totale de 22,4 MWc sur le territoire de la commune d'ÉTAIS-LA-SAUVIN.
Cette enquête se déroule en mairie d'ÉTAIS-LA-SAUVIN, siège de l'enquête,pendant 38 jours consécutifs, du lundi 12 janvier 2026 (09 h) au mercredi18 février 2026 (17 h).
Pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, le public peut prendre connaissance du dossier,contenant notamment l'étude d'impact, l'étude d'incidence « Natura2000 », l'étude hydrogéologique, l'étude préalable agricole, ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse à cet avis, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.
Monsieur Michel BREUILLÉ est désigné commissaire enquêteur titulaire et Madame Jacqueline LAROSE est désignée commissaire enquêtrice suppléante, pour diligenter l'enquête.Monsieur Michel BREUILLÉ recevra, en personne, au sein de la mairie d'ÉTAIS-LA-SAUVIN, les observations et propositions éventuelles du public,écrites ou orales, de la manière suivante :
- lundi 12 janvier 2026 de 09 h à 12 h
- samedi 24 janvier 2026 de 09 h à 12 h
- mercredi 18 février 2026 de 14 h à 17 h
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-ep-etaislasauvin@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous)
- soit par écrit au siège de l'enquête :
sur le registre « papier » déposé en mairie d'ÉTAIS-LA-SAUVIN (18, Grande Rue - 89480 ÉTAIS-LA-SAUVIN)
ou par courrier adressé à la mairie d'ÉTAIS-LA-SAUVIN, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur.
Le dossier est également consultable sur le site Internet des services de l'État www.yonne.gouv.fr
(Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes Publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public à la Préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur en Préfecture, en mairie d'ÉTAIS-LA-SAUVIN, ainsi que sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
La décision d'accorder ou de refuser les permis de construire sera prise au nom de l'État par arrêté du Préfet de l'Yonne.
Des informations complémentaires sur le dossier peuvent être obtenues auprès de Monsieur Baptiste MEDINA, Chef de projets EnR pour le Groupe VALOREM
Email : baptiste.medina@valorem-energie.com

AL26021406

// MARCHÉS PUBLICS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet de l'Yonne

AVIS DE LA CNAC

Réunie le 13 novembre 2025, la commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) a décidé de rejeter le recours formé par la société « DISTRIBUTION CASINO France »sur le projet d'extension par démolition/reconstruction d'un supermarché sous l'enseigne « ALDI » sur la commune d'Avallon, pour une superficie totale de 996,7 m² de surface de vente.
La CNAC a émis un avis favorable au profit de la SAS « IMMALDI & COMPAGNIE », dont la direction régionale est située 13, rue Clément Ader - 77230 DAMMARTIN EN GOËLE.

AL26021364

// DIVERS

Maître Sébastien FOSSOYEUX
Notaire à Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne)
17, rue Saint Claude

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Sébastien FOSSOYEUX, Notaire à ST SAUVEUR EN PUISAYE (Yonne), 17 rue Saint Claude, CRPCEN89018, le 9 décembre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
M. Robert KAVACIUK, retraité, et Mme Yvette Renée RAMEAU,retraitée, demeurant ensemble à ESCAMPS (89240) 19 rue du Bois Tremblat, La Grilletière.
Nés savoir le mari à COURSON-LES-CARRIERES (89560) le 19 mars 1947 et l'épouse à VILLENEUVE-LES-GENETS (89350) le 22 janvier 1949.
Mariés à la mairie de VILLENEUVE-LES-GENETS (89350) le 3 août 1968 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Henry MISSON, notaire à BLENEAU (89220), le 31 juillet 1968.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial de Me Sébastien FOSSOYEUX où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, Le notaire.

AL26021339

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Bobigny en date du 22/12/2025 modifiant le plan de redressement de la Sàrl S.M. AMIENS « SERGENT MAJOR » 13, Place Charles Surugue 89000 Auxerre (prêt à porter enfants) RCS BOBIGNY 379.243.165.

AL26021363

COMMUNE DE LIGNY-LE-CHÂTEL

AVIS AU PUBLIC

Le projet de modification simplifiée n°3 du PLU portant sur le point suivant :
- Réduction de la distance minimale d'implantation des constructions par rapport à l'alignement de certains types de voies en zones UE et AUE est tenu à la disposition du public en mairie de Ligny-le-Châtel durant une durée d'un mois, soit du 12 janvier 2026 au 13 février 2026 aux jours et heures habituels d'ouverture.
Pendant la durée de mise à disposition du public, les observations sur le projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre déposé à la mairie de Ligny-le-Châtel et communiquées par voie électronique à l'adresse suivante :
mairie@lignylechatel.fr
Le Maire, Chantal ROYER

AL26021370

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, 28 avenue Pompidou, le 29 décembre 2025 a été reçu le changement de régime matrimonial - portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale de celle-ci au conjoint survivant – par Monsieur Thierry DUCARD,directeur administratif et financier, et Madame Isabelle MONARI, enseignante, son épouse, demeurant à Sens (89100), 19 rue Claude Dechambre.
Monsieur né à Sens (Yonne), le 22 janvier 1965.
Madame née à Sens (89100), le 16 août 1967.
Jusqu'alors mariés sous le régime matrimonial légal à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à Maillot (89100), le 1er février 1992.
De nationalité Française.
Résidents en France au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, Le Notaire.

AL26021377

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe daté du 24 décembre 2019, déposé suivant procès-verbal reçu par Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, 28 avenue Pompidou, le 20 décembre 2025.
Monsieur Patrick Raymond Eugène MEULEMEESTER, retraité, demeurant à Theil-sur-Vanne,commune déléguée des Vallées de la Vanne (89320), 11 route de la Vallée du Parc.
Né à Courbevoie (92400), le 21 juillet 1952.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à Theil-sur-Vanne, commune déléguée des Vallées de la Vanne, (89320), le 13 décembre2024.
A institué pour son légataire universel l'Association dénommée « SOC NATIONALE SAUVETAGE EN MER SNSM », association déclarée, dont le siège social à Paris (75009), 8 Cité d'Antin, identifiée sous le numéro SIREN 775.665.029 et déclarée à la préfecture de Paris.
Une copie authentique du procès-verbal, avec copie figurée du testament, a été reçue par le Tribunal de Sens le 24 décembre 2025.
Conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article 1107 du Code civil, dans le mois suivant cette réception par le greffe du Tribunal Judiciaire, tout intéressé pourra s'opposer à l'exercice de ses droits par le légataire universel saisi de plein droit en vertu de l'article 1006 du même code.
Ladite opposition devant être formée auprès de Me Emmanuel ARNAUD, Notaire, 28 avenue Georges Pompidou, 89100 Sens, Notaire chargé du règlement de la succession de Monsieur Patrick MEULEMEESTER.
En l'absence d'opposition à l'expiration du délai, le légataire pourra appréhender les biens légués et exercer sur eux les droits du défunt.
Pour insertion, Le Notaire.

AL26021378

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
AUXERRE – terres en appellation Coteaux Bourguignons pour partie - Comme le prévoit le code rural de la pêche maritime, en application de la Loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt : Les terrains mis en vente par la SAFER dont les productions relèvent de l'agriculture biologique sont cédés en priorité à un candidat s'engageant à poursuivre une exploitation en agriculture biologique - 63 a 84 ca -'L ARCHE' : A – 0089 – 0090 – 0091 – 0092 – 0093 – 0094 - 0095 – zonage: zone A du PLU.
AVALLON – pré - 1 ha 33 a 32 ca - 'SUR LES GRANDS PRES' : B – 0205 – zonage : zone A du PLUi.
BESSY SUR CURE – bois taillis - 13 a 62 ca - 'LES CHAUMES' : ZL – 0030 – zonage : RNU
BRANNAY – terres occupées vendues avec reprise du matériel, des DPB et d'une indemnité pour fumures et arrières fumures - 9 ha 15 a 10 ca - 'LES BRIERES' : ZC - 0040 - 'LA QUEUE DU BOIS' : ZD - 0012 - 'L ARPENT ROUGE' : ZH – 0045 – 0051 – 0177 - 0178 – zonage: zone A du PLU.
COURLON SUR YONNE – bois taillis, terres - 34 a 72 ca - 'FOSSE AUX CHIENS' : ZB - 0025 - 'LE MERISIER' : ZP – 0068 - 0203 - 'LES PIEDS BLANCS' : ZP - 0150 - 'LES VIOULES' : ZV - 0091 – zonage : RNU
ETAULE- bois taillis – 59 a 08 ca - 'MONT ORGE' : ZK - 0069 – zonage : zone N du PLUi.
ISLAND – bois taillis, landes - 1 ha 97 a 81 ca - 'LES GRANDES CHAUMES' : B – 0116 – 0117 – 0118 – 0119 - 0121 – zonage : zone N du PLU.
MASSANGIS - prés - 55 a 50 ca - 'PRESDE CHAMPLIVE' : YD - 0003 – zonage: RNU
NAILLY – terre- 14 a 89 ca - 'LES CHAMPS ROUGES' : YI - 0016 – zonage : zone N du PLU
PIERRE PERTHUIS – bois taillis - 67 a 50 ca- 'LE CLOIZOT' : B – 0488 - 0489 – zonage: zone N du PLU
PRECY LE SEC - bois taillis, landes, terres pour partie occupées - 4 ha 92 a 62 ca - 'VAUX LIONS' : A - 0609 - 'ENDROIT DES VAUX LIONS' : A – 0661 – 0684 – 0689 - 0703 - 'CHATILLON' : B - 1043 - 'VALLEE LUTHOT' : B - 0858 - 'HERVEAU' : B - 1206 - 'LES CHAUMES DU COTAT CRECH' : B - 1435 - 'CHEMIN DU BEUGNON' : C – 1246 – 1247 – 1250 - 1251 - 'LES ATES' : D - 1165 -1329 - 'VAUBILLON' : D – 1492 – 1509 - 1533 - 'CHAMPS DE LA BROUSSE' : ZE – 0071 - 0074 - 'LA FOIREE' : ZK – 0081 - 0082 – zonage : RNU.
SAINT PÈRE – prés et terres - 3 ha 65 a 32 ca - 'LE HAUT DES AUBUES' : ZI – 0063 - 0064 - 'LES BOISSEAUX' : ZK – 0006 – zonage : zone A du PLUi.
TONNERRE – terre et bois-taillis - 42 a 10 ca - 'VAL TIERCELIN' : AW - 0017 - 'LES BREUX' : E - 0296 - 'LES HAUTS SOLS' : YS - 0183 – zonage : zones N et AU1 du PLU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/01/2026 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL26021417



SCP Maîtres Caroline BRISSON et Vincent VILLECOURT,
Notaires à AUXERRE (89000),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes acte reçu par Maître BRISSON Caroline, Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre, CRPCEN 89003, le 26 décembre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant
Entre :
Monsieur Gérard Marie Joseph Bernard Charles D'ASTORG, retraité Agricole, et Madame Claire Marie Edith DABLIN, Retraitée, demeurant ensemble à LAVAU (89170) L'oeillarderie 10 route de la Butte. Nés savoir : Monsieur à PARIS 15ÈME ARRONDISSEMENT (75015) le 22 juin 1949, Madame à ETREPILLY (77139) le 23 avril 1959.
Mariés à la mairie de LAVAU (89170) le 30 novembre 1979 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean CAUQUY, notaire à BONNY-SUR-LOIRE (45420), le 9 novembre 1979.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Tous deux de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

AL26021423

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL DES SAISONS

Exploitation Agricole
A Responsabilité Limitée
Au capital de 144 826,57 euros
Siège social : les Saisons
89130 LALANDE
380 161 802 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale en date du 31 décembre 2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.
Il a été mis fin aux fonctions du gérant et les fonctions de liquidateur seront exercées par M.Laurent GARRAUD et Mme Valérie BRETON épouse GARRAUD, demeurant à LALANDE(89130), 8 les Saisons.
Ces derniers auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à LALANDE (89130), 8 les Saisons.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis, les liquidateurs.

AL26021053

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ALTERA DOMUS

Société civile immobilière
Au capital social de 15 800 Euros
Siège social 1 lieu dit Bellevue
89520 MOUTIERS EN PUISAYE
989 918 362 RCS AUXERRE

Le 15/12/2025, l'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 15/12/2025La société sera radiée au RCS d'Auxerre.
Pour avis.

AL26021349

DISSOLUTION ANTICIPÉE

MAGALON

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 27 Route des Clerimois
89320 VILLIERS LOUIS
Siège de liquidation :
27 Route des Clerimois
89320 VILLIERS LOUIS
510 066 442 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2025,l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Bruno MAGALON, demeurant 1 rue des Sablons Les Hauberts 89320 NOE, Associé Unique,exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 27 Route des Clerimois 89320 VILLIERS LOUIS.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL26021380

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SELARL DU DOCTEUR ALAIN HADIDA

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
En liquidation
Au capital de 280 000 euros
Siège social : 5 Avenue Fontaine Sainte Marguerite - 89000 AUXERRE
Siège de liquidation :
65 Rue du Port Kerdro
Le Pouldu
29360 CLOHARS CARNOET
453 401 358 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 15décembre 2025, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30septembre 2025, déchargé Monsieur Alain HADIDA, de son mandat de liquidateur, lui adonné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés augreffe du tribunal des activités économiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

AL26021409

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 30/12/2025, il a été constitué une SAS à capital variable dénommée :
RGR FRANCE
Siège social : 19 rue des fours banaux 89690 CHEROY
Capital minimum : 1 000 €
Capital souscrit : 1 000 €
Capital maximum : 200 000 €
Objet social : - l'entretien, la réparation et la maintenance de véhicules automobiles légers, - la customisation, préparation, reprogrammation et amélioration de véhicules, - La réalisation de prestations de services liées à l'automobile, incluant l'entretien, la préparation, la rénovation, le nettoyage, la logistique, le transport et la gestion de flottes, - l'importation, l'homologation et la mise en conformité de véhicules, - La commercialisation d'accessoires, pièces détachées, équipements et produits liés à l'automobile, - L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la location, la mise à disposition et la gestion de véhicules automobiles, neufs ou d'occasion, - l'exploitation de marques, brevets, licences et droits de propriété intellectuelle, - La prestation de services de conseil, d'audit, d'intermédiation, de négociation ou d'accompagnement dans le domaine automobile, - la formation, le conseil et l'assistance technique dans le domaine automobile, - toutes opérations se rattachant directement ou indirectement au secteur automobile, - La création, l'exploitation, la gestion et le développement de solutions numériques, outils, plateformes ou services liés à l'optimisation opérationnelle, - La réalisation de prestations de services, d'études, d'analyses, de diagnostics, de supervision et de pilotage opérationnel, - Le conseil, l'accompagnement, l'audit, la formation et l'assistance opérationnelle auprès d'organisations publiques ou privées, - La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat de titres, de fusion, d'alliance, de groupement ou de prise de participation, - et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter le développement.
Président : M THIESSON CHRISTOPHER demeurant 2 Bis impasse de la poste 89500 ARMEAU élu pour une durée de Illimité.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : Toute cession d'actions, à quelque titre que ce soit, est soumise à l'agrément préalable des associés.
Procédure : - notification écrite au Président - convocation des associés sous 15 jours - décision à la majorité simple, sous réserve de l'accord de l'associé majoritaire.
Toute cession sans agrément est nulle.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS.

AL26021379

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.
FORME : Société Civile Immobilière
DENOMINATION : SCI LUJUART
SIEGE SOCIAL : 33 Rue de Montboulon – 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
OBJET :- L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
DUREE : 99 années
CAPITAL : 100 euros
APPORTS EN NUMERAIRE : 100 euros
GERANCE : Mme. Charlotte LENOBLE, sis 33 Rue de Montboulon – 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
CESSION DE PARTS: Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.
IMMATRICULATION au RCS d'Auxerre.
Pour avis,

AL26021384

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LALANDE (Yonne) du 22 décembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI ROUTE DE BONNY
Siège social : 10 Chemin du Comte de Lacelle89130 LALANDE
Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement,l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens. L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus,avec ou sans garanties hypothécaires ou sûretés réelles et accessoirement. Toutes opérations financières, ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation, à condition d'en respecter le caractère civil.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué unique-

ANNONCES LÉGALES

ment d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Mathieu MAILLARD,- demeurant 10 Chemin du Comte de Lacelle 89130 LALANDE
Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés ; agrément des associés statuant à la majorité des deux-tiers des parts composant le capital social pour toutes les autres cessions
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis, La Gérance.

AL26021336

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du16/12/2025, il a été constitué une Société civileimmobilière :
Dénomination sociale : L'ARBRE AUX-CHOUETTES
Forme : Société Civile Immobilière
Objet : Acquisition, construction, administration,gestion et location de tous les immeubles
Capital : 2 000 €
Siège social : 30 rue du Cormier – 89116 LACELLE-SAINT-CYR
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Apports en numéraire : 2 000 €
Gérant : Mme Sandrine FOUINAT épouse DECHAMBRE et M. Sébastien DECHAMBRE demeurant 30 rue du Cormier – 89116 LA-CELLE-SAINT-CYR
Cessions de parts : Toutes cessions entre associés est libre. Toutes les autres cessions sont soumises à agrément, celui-ci est obtenu par décision des associés prise à l'unanimité.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).
Pour avis et mention, la gérance.

AL26021346

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 décembre 2025 à Auxerre il a été constitué une société civile.
Dénomination sociale : DOMUS
Forme : Société civile
Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social : 7 365 291 euros
Siège social : 6 rue du Colonel ROZANOFF 89000 AUXERRE
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature : 7 365 291 euros
Gérant : M. Romain RENARD demeurant 5 Rue des Boucheries 89000 AUXERRE
Cessions de parts : Toutes cessions aux tiers non associés ainsi qu'aux conjoints, ascendants ou descendants non associés sont soumises à décision des associés prise à l'unanimité.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL26021354

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er décembre 2025 à SAINT-MAURICE-THIZOUAILLES (89), il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCEA LES 3 SILLONS
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole
Capital : 3 000 euros
Siège social : 1, LIEUDIT DU VIEUX POUX - 89110 SAINT-MAURICE-THIZOUAILLES
Objet : activités agricoles
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Gérance : M. Harry RAINON, demeurant 12, route de Chaumont – 89110 CHASSY, M. Tristan VIEL demeurant 1, rue de Charny – 89110 SAINT MAURICE THIZOUAILLE, M. Estéban VIEL demeurant 1, rue de Charny – 89110 SAINT MAURICE THIZOUAILLE
Immatriculation : RCS SENS
Agrément de cessions de parts soumis à l'assemblée générale extraordinaire

AL26021359

Etude de Maître Hervé CHANTIER
Notaire à APPOIGNY (Yonne)
5 rue du Professeur Mocquot

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), le 23 décembre 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : St MEDARD.
Siège social : CHARBUY (89113), 13 rue du Coteau.
Durée : 99 années
Capital : TRENTE ET UN MILLE CINQ CENTS EUROS (31 500,00 EUR)
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Apports immobiliers : Monsieur Patrick VILAIN et Madame Evelyne GUYOU, son épouse, apportent un terrain sis à CHARBUY (89113) Lieudit LES BOIS DE CHARBUY, cadastré section AW n° 204, 209 et 415. D'une valeur de TRENTE ET UN MILLE CINQ CENTS EUROS (31 500,00 EUR).
Cessions de parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés, à l'exception de la cession des parts entre associés d'origine.
Les gérants de la société sont : Monsieur Patrick Pierre VILAIN et Madame Evelyne Virginie VILAIN née GUYOU demeurant ensemble à CHARBUY (89113) 13 rue des Sablons.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
Pour avis et mention, Le notaire.

AL26021371

La terre, les cultures, les hommes :
explorez l'univers agricole à travers nos articles.
Bienvenue sur notre site
www.agribourgogne.fr
Terres de Bourgogne

// SYLVICULTURE

L'homme qui grimpe aux arbres

Arnaud Labaume est grimpeur-élagueur vers Précy-sous-Thil. Nous avons échangé sur son métier.

À 30 mètres de haut, on ne doit pas faire le malin… Arnaud Labaume ne dira pas le contraire, lui qui a déjà dépassé cette hauteur à plusieurs reprises depuis le lancement de son activité, le 1er janvier 2025. *« C'est certain, il ne faut pas avoir le vertige ni toute autre appréhension ! À cette hauteur-là, on raisonne encore plus chacun de ses gestes »*, lance l'habitant de Vic-sous-Thil. Celui-ci exerce le métier de grimpeur-élagueur : son quotidien consiste à grimper dans les arbres de ses clients pour réaliser toutes sortes d'opérations (taille, entretien, démontage, abattage…).

Des petits guides

Baudriers, mousquetons et cordes : plusieurs de ses outils sont ceux de l'escalade. À quelques détails près tout de même, comme l'obligatoire EPI (équipement de protection individuelle) sans oublier la tronçonneuse : *« bien évidemment, je monte avec des petites machines munies de guides de seulement 30 ou 35 cm… Mon guide de 90 cm, je le conserve pour le bas de l'arbre, c'est bien trop grand pour être utilisé en hauteur ! »*. Parole de professionnel : bien souvent, il est plus facile de travailler sur un arbre élancé de 30 m que dans un « petit » spécimen d'une dizaine de mètres : *« dans ces derniers, il est parfois difficile d'évoluer, car tout est un peu condensé… À l'inverse, de très grands platanes, chênes ou hêtres sont souvent très faciles d'accès »*. Cela va sans dire : grimpeur-élagueur nécessite de bonnes connaissances de l'arbre mais aussi de bonnes conditions physiques.

Des débuts encourageants

Auxois Morvan Élagage, la société d'Arnaud Labaume, connaît de bons débuts depuis son lancement il y a bientôt un an. La clientèle est composée d'environ 80 % de particuliers, des communes se montrent elles aussi intéressées. *« Les gens ont été très réactifs suite à la création de mon entreprise, que tout le monde soit remercié ! Le bouche-à-oreille fonctionne aussi très bien »*, confie ce fils, petit-fils et arrière-petit-fils de menuisiers.

Travailler en synergie

Arnaud Labaume analyse et donne de précieux conseils sur la santé des arbres. La chalarose du frêne, le bostryche de l'épicéa ou encore les chenilles processionnaires du pin sont autant de maladies et d'agresseurs pouvant être observés par le Côte-d'orien. *« Un diagnostic est de toute façon obligatoire avant toute intervention, j'échange avec les clients. Il faut s'adapter à chaque situation. Pour un arbre malade ou devenu trop grand qui présente un risque pour son environnement, là c'est vrai, il n'y a souvent pas le choix, il faut intervenir »*. Le travail d'Arnaud Labaume ne s'arrête pas en si bon chemin : *« en effet, les opérations se font en deux temps, avec ensuite l'évacuation des branches et/ou des arbres entiers. Camion benne et broyeur sont alors réquisitionnés ! »*. Le grimpeur-élagueur ajoute un mot personnel : *« je me suis mis à mon compte au milieu de nombreuses autres entreprises. Je suis persuadé que l'on peut s'échanger nos savoir-faire respectifs dans bien des situations. Au plaisir de travailler avec les collègues qui m'entourent ! »*.

AG

Contact : 06 78 70 25 17, amelagage@outlook.fr



Le Côte-d'Orien de 28 ans propose ses services dans un périmètre de 80 km autour de chez lui, à destination des particuliers et même des collectivités.

Agenda Loisirs

DIJON CÉRÉALES — MEMBRE DE ALLIANCE BFC UNE RÉGION, DES AGRICULTEURS, UN FUTUR — ACTIFS POUR LE TERRITOIRE

Côte-d'Or

• Vendredi 30 janvier

// Soirée caritative à Beaune

Le Théâtre de Beaune s'illumine pour une soirée, à partir de 20 heures : entre plumes, paillettes et French Cancan, le cabaret Les Scarlines se mobilise au profit d'associations beaunoises qui œuvrent pour les enfants malades, lors d'un rendez-vous festif et généreux. Accompagnées de chanteurs et autres artistes, les danseuses présenteront leurs tableaux inspirés des plus grands cabarets parisiens.

Tarifs : de 20 à 25 euros.
Réservations au 03 80 26 21 30.

• Jeudi 29 janvier

// Dîner de bienfaisance à Daix

L'association Simon de Cyrène Côte-d'Or anime des maisons partagées pour personnes cérébrolésées. Ces lieux allient habitat et solidarité, offrant un cadre chaleureux où les habitants vivent ensemble, s'entraident et partagent leur quotidien.
Elle organise un dîner de bienfaisance à Daix pour soutenir l'ouverture d'une nouvelle maison partagée et de 4 appartements satellites qui permettront d'accueillir sur la commune de Saint-Apollinaire 10 nouvelles personnes en situation de handicap. Cette soirée gastronomique sera ponctuée d'une vente aux enchères de grands vins de Bourgogne et d'un spectacle de magie. L'invité d'honneur sera le journaliste et écrivain Lionel Chamoulaud.

Tarif : 170 euros par personne, entièrement défiscalisable, soit 58 euros après impôts.
Renseignements : 03 80 66 47 85 ou par mail : contact.dijon@simondecyrene.org

Nièvre

• 17 janvier

// Concert

The Muddy Hermanos se produira à la Ferme de Neuftables à Luthenay-Uxeloup le 17 janvier à partir de 20 h. En sus du concert, restauration sur place proposée.

Infos : https://www.facebook.com/FermeDe-